
Don par le citoyen Delcloux d'un pavillon enlevé aux contre-révolutionnaires de la Lozère, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don par le citoyen Delcloux d'un pavillon enlevé aux contre-révolutionnaires de la Lozère, lors de la séance du 6 nivôse an II (26 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 321;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37505_t1_0321_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« L'hydre du fédéralisme écrasé, ses cent têtes renaissantes, tombées sous le fer vengeur de la puissance nationale aux acclamations unanimes des Français, voilà l'époque à jamais mémorable qui a ranimé l'espoir des vrais patriotes; cet acte formidable de la souveraine volonté du peuple, a fait rentrer dans le néant les scélérats qui méditaient la ruine de la République. Cependant, les sans-culottes se sont aperçus que des êtres criminels essayaient encore de tramer dans l'ombre de nouveaux forfaits; ils ont déjà saisi quelques fils de ce sombre complot; ils ont vu que le dernier espoir des ennemis de la patrie consistait à semer la discorde et la désunion parmi les patriotes les plus prononcés, en jetant adroitement dans leur esprit une défiance dont le résultat pouvait les porter à mettre trop de distance entre les anneaux de l'union qui doivent les unir à jamais. Les vrais républicains n'ont pas été longtemps dupes de ce nouveau piège, ils ont détruit le prestige (*sic*) dont on voulait les environner et ils ne forment plus maintenant, dans toute l'étendue de la République, qu'un immense faisceau près duquel viendront se briser les efforts de ceux qui auraient l'audacieuse prétention de le diviser.

« Républicains, Montagne sainte, vous qui êtes le centre des espérances de la patrie, la République entière vous doit une reconnaissance que les acclamations des générations futures consacreront éternellement. Les fauteurs du despotisme et de la tyrannie ne voyaient pas sans effroi la marche fière, rapide et révolutionnaire du comité de Salut public, ils hasardèrent quelques inquiétudes, quelques calomnies mêmes contre les membres qui le composent, et ce n'est pas sans douleur que les sans-culottes entendirent la proposition qui vous fut faite de les renouveler, proposition à laquelle les modérés souriaient déjà; mais cette Montagne sacrée, créatrice d'un Code constitutionnel qui deviendra celui de l'univers; la Convention nationale a montré dans cette circonstance combien elle s'intéressait au triomphe de la cause du peuple, et le comité de Salut public a été continué.

« Ce comité, sauveur de la France, n'a pas déçu vos espérances et les nôtres; la reprise de Toulon sur ces vils et orgueilleux insulaires, est le résultat des plans qu'il n'a cessé de méditer et de tracer pour assurer l'unité, l'intégrité et l'indivisibilité de la République. A ce triomphe mémorable en ont succédé de nouveaux et c'est dans l'enthousiasme, qu'ils ont excité, que l'assemblée générale de la section de Brutus a arrêté, à l'unanimité, de se transporter tout entière dans votre sein pour vous témoigner toute sa gratitude, pour vous féliciter de vos mémorables travaux et particulièrement du décret qui a prorogé le comité de Salut public. Les sans-culottes de cette section jurent de nouveau, dans le sanctuaire des lois, de défendre avec intrépidité et jusqu'à la mort les représentants qui travaillent avec tant de persévérance et d'activité à fonder les bases du bonheur d'une grande nation, dont le gouvernement républicain sera bientôt reconnu avec respect par tous les peuples qui habitent le reste du globe. *Vive la République et la Convention nationale!*

TARVET, président; DELATOUCHE, secrétaire. »

COMPTE RENDU du Journal des Débats et des Décrets (1).

La section de Brutus entre dans la salle, précédée d'une musique guerrière qui joue l'hymne de la Révolution. (*On applaudit.*)

L'orateur de la députation se place à la barre avec quelques citoyens.

(*Suivent : 1^o un extrait de l'adresse de la section; 2^o la réponse du Président.*)

On applaudit, les pétitionnaires prennent séance dans le sein de la Convention.

Le citoyen Desclou [Delcloux] a remis un pavillon enlevé aux contre-révolutionnaires dans la Lozère.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit le texte de la lettre du citoyen Delcloux, d'après l'original qui existe aux Archives nationales (3).

« Paris, 6 nivôse, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Taillefer a remis à Chaudron-Roussau, représentant du peuple, un pavillon pris aux contre-révolutionnaires dans le département de la Lozère. Ce dernier m'a chargé de le remettre à la Convention.

« La Convention a également donné un nouveau calendrier à la France; je suis pareillement chargé d'en offrir un modèle. Je demande la faveur d'être admis à la barre.

« Votre concitoyen,

« DELCLOUX. »

COMPTE RENDU du Journal des Débats et des Décrets (4).

Le Président présente à la Convention un pavillon pris sur les contre-révolutionnaires de la Lozère. (*On applaudit.*)

Le citoyen Pichegru, général en chef de l'armée du Rhin, écrit du quartier général à Haguenau le 3 nivôse que nos troupes ont montré, dans la journée de la veille, un courage vraiment républicain, et les positions les plus formidables, fortifiées par tout ce que l'art peut ajouter à la nature, ont été emportées à la baïonnette. L'ennemi a quitté Bischwiller, Drasenheim et Haguenau, malgré les retranchements et les ouvrages continus dont il avait couvert la ligne qui joint ces trois postes. Il avait surtout fortifié ce dernier

(1) Journal des Débats et des Décrets (nivôse an II n^o 464, p. 89).

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 104.

(3) Archives nationales, carton C 289, dossier 889, pièce 14.

(4) Journal des Débats et des Décrets (nivôse an II, n^o 461, p. 89).